

## VARIÉTÉS



ÉCOLE SPÉCIALE D'ARCHITECTURE.

CONCOURS D'ARCHITECTES SALUBRISTES (1916-1917).

I. — *Salubrité de la métropole. Hôpital-Sanatorium.*

*Argument.* — Les affections tuberculeuses ont pris une notable extension par ce temps de guerre : et sur le front, et même à l'arrière, par le fait d'une propagation naturelle, quand on n'y oppose pas une prophylaxie judicieuse. D'honorables assemblées se sont préoccupées de la question : elles ont montré leur volonté, qu'on ne saurait trop reconnaître et approuver, de solutionner le problème issu de la phase que nous traversons.

Ainsi le Conseil municipal a-t-il envisagé la possibilité de consacrer une partie des territoires libres occupés par les édifices d'assistance à l'aménagement transitoire de bâtiments destinés aux réformés n° 2 pour tuberculose.

Mesure dont il n'y a aucun droit de nier la rapide efficacité. Mais, d'autre part, il convient d'y reconnaître un incontestable inconvénient, quelque éphémères qu'en puissent être les applications. En effet, on ne saurait l'oublier, il s'agit de notre grande agglomération parisienne, déjà exposée, par suite d'une population superficiellement trop intense, à une somme d'affections tuberculeuses qui réclame de l'hygiéniste ou du technicien des mesures diamétralement opposées. Les territoires affectés aux hôpitaux ont tous été calculés en raison d'une superficie convenable à la correction sanitaire de l'unité hospitalisée. Et c'est ce territoire judicieusement approprié, dont on ne craindrait pas de compromettre la salubrité en accumulant des sources de propagation tuberculeuse !

En outre, il convient de rappeler que la population parisienne, à l'intérieur des fortifications, accuse déjà une surpopulation qui aboutit à une concentration de vie humaine qui se chifferrait par moins de 25 mètres carrés réservés à chaque habitant, ce qui apparaît déjà effrayant comme générateur d'insalubrité.

Voilà donc une suite de conjonctures qui sont de nature à éveiller toutes nos inquiétudes sur les conséquences de la mesure d'assistance à laquelle une assemblée généreuse fut conduite par son besoin de subvenir aux nécessités qui surgissaient devant elle.

En conséquence, il convient de prévoir et de réaliser sans retard les aménagements hospitaliers pour les tuberculeux sur les terrains inoccupés de la périphérie parisienne.

*Aménagement local.* — Le territoire des fortifications comprend une zone militaire qui se prêterait à semblables installations. Messieurs les élèves auront à en prévoir un certain nombre (six au minimum), dont ils détermineront les emplacements répartis dans la susdite périphérie.

*Programme de l'Hôpital-sanatorium.* — Le terrain réservé à cette hospitalisation sera calculé à raison de 150 mètres carrés par hospitalisé et la population totalisée comprendra 200 tuberculeux par hôpital. Les hospitalisés se répartiront dans une série de pavillons renfermant un maximum de 20 ou 25 lits : au rez-de-chaussée et à l'étage, avec galeries d'aération se prêtant à la cure d'air si efficace. Chacun des pavillons contiendra, en dehors des services d'assistance courante, une chambre d'isolement, lavabos, bains-douches, W.-C., chambre pour l'infirmière, tisannerie, lingerie, évacuation du linge sale.

Les bâtiments d'administration, comprenant la Direction, l'Économat, le logement du personnel, constitueront, avec les cuisines et la buanderie, les services généraux répondant aux exigences de semblable installation. Les services de pharmacie devront être disposés dans des conditions leur permettant une communication directe avec les différentes localités de l'hôpital. Un service de désinfection très voulu sera disposé pour recevoir automatiquement, par une circulation en sous-sol, les linges, crachoirs, literie, enfin tout objet exposé à la contamination tuberculeuse.

#### *Travaux à produire.*

A. — Plan de situation, à l'échelle de 0<sup>m</sup>001 pour mètre.

Aperçu perspectif de l'installation projetée :

Plan, coupe, élévation de tous bâtiments prévus, à l'échelle

de . . . . . 0<sup>m</sup>002 —

Détails d'aménagement qui paraîtraient intéressants au com-

positeur à l'échelle de . . . . . 0<sup>m</sup>005 —

B. — Un mémoire succinct établira :

1° L'esprit général du parti adopté ;

2° Les avantages sanitaires qui en résulteraient ;

3° Les considérations d'hygiène et de judicieuse économie repé-

rant ; les solutions envisagées ;

4° Les caractères de l'installation en ce qui touche :

a) Le chauffage général,

b) La désinfection,

c) Le lavoir-séchoir,

d) L'alimentation en eau potable et usagère,

e) L'éclairage artificiel des diverses localités,

f) L'évacuation des matières usées.

Enfin, le concurrent établira le prix de revient de l'installation projetée, y compris, bien entendu, l'aménagement en jardins ou en cour, suivant les circonstances des espaces restés inoccupés.

*Nota.* — Les concurrents devront réunir en dossier leurs différentes études dans des cartons et les remettront à l'Administration le lundi 8 janvier 1917.

*Jugement.*

Dispositif d'ensemble . . . . .	60 points.
Prévisions en vue du confort et de la salubrité . . . . .	90 —
Aperçu de l'opération financière ou sociale . . . . .	40 —
	<hr/>
Total. . . . .	190 points.

II. — *Salubrité coloniale. Prévision d'agglomération tropicale.*

*Argument.* — Dans un précédent programme d'architecte-salubriste, j'insistais déjà, en 1912-1913, sur le caractère en quelque sorte méditerranéen que prenait la mer des Antilles et sur l'importance intermondiale que lui réservait le percement de l'isthme de Panama. Le nouveau canal est, en effet, destiné à favoriser de façon considérable les échanges entre l'Atlantique et le Pacifique. De même que le percement de l'isthme de Suez fut, pour notre Méditerranée européenne, une cause abondante en translations commerciales, il n'y a pas de doute que le canal de Panama devienne une source de richesse, avant tout, pour les Antilles.

Fort-de-France est, en conséquence, appelé, comme port de relâche, à prendre une extension en rapport avec le transit entre les deux grands océans.

Malgré sa situation dans cette baie merveilleuse qui porte son nom, Fort-de-France constitue une agglomération se faisant remarquer par une insalubrité par trop en contradiction avec toutes prescriptions sanitaires, que la santé collective exige de nos jours.

Le territoire de la ville ne s'élève que de 1<sup>m</sup>,50 au-dessus de la mer. Il se circonscrit de hauteurs variant de 60 à 80 mètres comme altitude. Toute la partie basse est affectée, d'une part, à la ville dite civilisée, destinée à un chiffre de population pouvant s'élever à 40.000 âmes, et, d'autre part, un quartier est exclusivement habité par une population de 8 ou 10.000 nègres.

Bien que les habitations soient sensiblement moins dépourvues de confort dans l'agglomération civilisée, l'on n'y rencontre, pourtant, encore aucune des mesures d'assainissement, que l'hygiène moderne réclame couramment dans les agglomérations. Ainsi, tous les déchets de la vie sont-ils portés journellement dans des égouts

à ciel ouvert qui maintiennent perpétuellement l'atmosphère dans un état dangereux à la vie agglomérée ou individuelle, en entretenant une propagation constante des germes malfaisants. Elles se résument par une mortalité excessive et dépassant, de façon notable, la natalité. Quartier civilisé, quartier nègre, sont donc à considérer, du fait de leur absence d'aménagement salubre, comme également mortels à l'habitant.

Il s'agit de rentrer, ici, dans l'ordre des exigences inhérentes à notre époque, et d'envisager l'amorce pratique de reconstitution convenable à une agglomération essentiellement salubre, sans négliger aucune des conditions exigées par la santé tropicale.

*Prévision d'agglomération salubre pour Fort-de-France.* — Programme : Le territoire de l'agglomération devra s'étendre aux rampes montueuses des collines environnant la concentration actuelle d'habitants. Déjà les gens aisés ont coutume de se ménager, en pleine salubrité atmosphérique de ces hauteurs, des installations qui soient à l'abri de toutes propagations malsaines, exerçant leur maîtrise sur les quartiers bas, présentement voués à une mortelle infection. La ville monterait donc en gradins sur les collines dominant la mer, assurant à cette portion agglomérée toutes les conditions de salubrité ayant trait à l'*habitation permanente*. Quant au quartier nègre, il y aurait lieu de le localiser de façon non moins salubre, sans l'exposer à un trop grand éloignement du centre de travaux correspondant précisément à l'emploi de main-d'œuvre, que les nègres représentent plus particulièrement.

Quant aux quartiers bas, ils seraient totalement dépourvus d'habitation permanente. Mais la condition même de leur voisinage avec les ports et les quais maritimes les consacrerait naturellement aux *habitations transitoires* de travailleurs successifs, que l'activité commerciale et maritime peut entraîner.

En outre, il y a lieu de se préoccuper des déchets de la vie, d'en assurer correctement l'évacuation au moyen d'égouts, bien aménagés. Et ce sans jamais rien oublier de tout ce qui peut bien avoir trait à une épuration effectivement contrôlée des monceaux de détritus, que suppose la vie individuelle et collective.

Et nous n'avons encore rien dit de l'aménagement en eau potable ou simplement en eau de propreté : elles réclament l'une et l'autre une répartition générale sur toute la superficie agglomérée.

Comme ils le voient, les concurrents se trouvent donc en présence d'une ville qui figure tout ce qu'il est possible de concevoir en fait d'insalubrité mortelle à l'habitant. Il y a lieu d'y opposer, sans retard, la conception réalisable d'une ville pourvue de tous les avantages sanitaires, d'accord avec les visions et les exigences entret-nues par la métropole.

Messieurs les élèves auront à se pourvoir des documents intéressant l'installation à projeter, comme il est de tradition à l'École que

les élèves s'en enquîèrent auprès des ministère et office compé-  
ents.

*Travaux à produire.* — Un plan d'aménagement, à l'échelle de 0<sup>m</sup>,0005 par mètre;

Vue perspective accusant bien les divisions comprises dans l'agglomération projetée;

Plan, coupes, élévations des différents types de constructions prévues, à l'échelle de 0<sup>m</sup>,005 par mètre.

Enfin un mémoire concis renseignera le jury sur :

Les avantages de salubrité réalisés par l'installation projetée;

L'assainissement du territoire occupé;

L'alimentation en eau.

Et cela sans omettre la température qu'il conviendrait de ménager à chacune des localités habitées.

Messieurs les élèves donneront, en outre, une évaluation approximative et largement comprise des dépenses.

*Nota.* — Les différentes études en concurrence devront être remises en carton.

Messieurs les élèves remettront leurs travaux à l'administration de l'Ecole, lundi 8 janvier 1917.

#### *Jugement.*

Dispositifs de l'ensemble. . . . .	60 points.
Prévisions de salubrité. . . . .	90 —
Estimation des conséquences économiques . . . . .	40 —
	<hr/>
Total. . .	190 points.